

**1 milliard de francs pour les plans d'urgence**  
Interview avec Markus Ronner, UBS,  
en matière de too big to fail

Quelles suites pour  
la migration du trafic des  
paiements en Suisse?

La valeur ajoutée  
des paiements en temps réel  
du point de vue des clients



- Interview Page 4  
**1 milliard de francs pour les plans d'urgence**  
 Un effondrement du trafic des paiements peut faire tomber l'ensemble de l'économie dans le gouffre. C'est pourquoi les dispositions suisses en matière de too big to fail (TBTF) exigent des banques d'importance systémique que les conditions soient réunies afin que, en cas de menace d'une faillite, les fonctions centrales telles que le trafic des paiements puissent être poursuivies. Markus Ronner, responsable pour la mise en place de la réglementation too big to fail chez UBS explique les conséquences.
- Standardization Page 9  
**EBICS – de «Electronic Banking» à «European Banking»**  
 Depuis mi-mai 2015, la place financière suisse fait partie de la société EBICS. Peu de temps auparavant, avaient été publiées les recommandations suisses pour la mise en place de la norme EBICS. Sur la base d'un protocole internet sécurisé ayant plusieurs cryptages, EBICS permet le traitement flexible, efficace, compréhensible et sécurisé des activités bancaires par l'utilisation de signatures électroniques. Une actualisation de la norme doit avoir lieu très prochainement.
- Standardization Page 10  
**Quo vadis «migration du trafic des paiements en Suisse»? La situation au niveau des fournisseurs de logiciel**  
 A l'occasion de la rencontre des vendeurs de logiciel de SIX Interbank Clearing SA, les acteurs influents du trafic des paiements en Suisse ont discuté des perspectives de leur métier à court, moyen et long terme. Au centre de leurs discussions se trouvaient des questions concernant la migration et la normalisation. L'hôte de cette manifestation qui a eu lieu le 17 septembre était le Credit Suisse.
- Products & Services Page 12  
**La valeur ajoutée des paiements en temps réel du point de vue des clients**  
 Les systèmes de paiements en temps réel ont le vent en poupe dans le monde entier, et différentes études internationales indiquent que les clients ont besoin de processus de paiements plus rapides. Comment un tel besoin se manifeste-t-il en Suisse? Que signifie une accélération pour les clients? Et comment les offres en question doivent-elles être conçues pour qu'elles génèrent une vraie valeur ajoutée? A la demande de SIX, le Swiss Payment Research Center (SPRC) a étudié ces questions.
- In & Outs Page 14  
**Numéro CB hier, IID demain**  
 Depuis l'introduction du système RBTR SIC en 1987, le numéro CB sert à l'identification des participants au système. A partir du mois d'avril de l'année prochaine, ce numéro d'identification s'appellera identification d'établissement (IID). Voici les tenants et les aboutissements.
- Bits & Bytes Page 15  
**Le token: un ancrage sécurisé dans les paiements mobiles**  
 Là où il y a de l'argent, le voleur n'est jamais loin. C'est le cas dans le monde réel avec la corporation classique des voleurs à la tire, mais cela est tout aussi présent dans le monde numérique. Ses cybercriminels sont encore plus dangereux que les voleurs à l'étalage habituels, parce que les perspectives de gains ainsi que les dommages sont beaucoup plus importants. C'est la raison pour laquelle, dans le trafic des paiements mobile, on mise sur les tokens, des suites de chiffres qui sont sans valeur pour le voleur potentiel.

**Chers lecteurs,**

Depuis la crise financière, dans le monde entier, les régulateurs tentent de désamorcer le problème too big to fail (TBTF). Les exemples de l'Irlande et de l'Islande ont montré qu'une situation critique de grands établissements financiers importants dans un pays – les «banques d'importance systémique» – peut entraîner toute une économie au bord du gouffre. Pour épargner cela à la Suisse, il y a quelques années la Banque nationale a dû apporter son aide à UBS. Markus Ronner, chef des plans d'urgence au sein de la grande banque explique dans son interview à partir de la page 4, quelles conséquences ont été tirées.

TBTF concerne non seulement les banques mais aussi les infrastructures des marchés financiers pour autant qu'elles soient identifiées par les régulateurs comme ayant une importance systémique significative. En Suisse, il s'agit du système de paiement SIC, de la contrepartie centrale SIX x-clear et le dépositaire central SIX SIS, en fait pratiquement l'ensemble de la Swiss Value Chain. La loi fédérale sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) qui entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016, constitue le fondement de la régulation. Elle vise principalement à améliorer la transparence du marché par de nouvelles règles de rapport et un clearing centralisé des dérivés OTC négociés et à réduire les risques de liquidités. Dans le même temps, le rattachement compétitif de notre place financière au marché financier européen doit être assuré grâce à une harmonisation des règles suisses avec les nouvelles normes internationales (mot-clé EMIR). Le plan de stabilisation et de liquidation est une partie essentielle de la LIMF. Cela signifie que SIX, en tant que gestionnaire de l'infrastructure des marchés financiers, doit exposer au régulateur avec quelles mesures elle veut se stabiliser durablement en cas de crise, afin d'être en mesure de maintenir

ses processus commerciaux d'importance systémique. Ces plans sont en bonne voie. J'ai bon espoir qu'ils trouveront un accueil favorable auprès de la Banque nationale.

A propos des dérivés OTC. Le financement sécurisé soumis à une compensation centralisée de ces titres de valeur négociés hors bourse prend de plus en plus d'importance – tout à fait dans le sens d'une diminution du risque, comme les régulateurs l'exigent. Imaginez qu'avant la crise financière, les transactions OTC, principalement non régulées et en partie non sécurisées, représentaient plus de 80% de l'ensemble du marché. Parmi cela se trouvaient les dérivés de crédits (CDS) qui sont considérés comme une cause majeure de la crise financière. Au niveau mondial, cela représente des montants incroyables. Fin 2012, le volume de contrats ouverts des banques sur les marchés des dérivés OTC s'élevait en Suisse à environ CHF 90 billions.

Il y a déjà un an et demi, SIX lançait le registre central de transactions pour le rapport des dérivés, afin de faciliter aux banques la mise en place de la transparence régulatrice qui était exigée et d'augmenter la traçabilité des transactions OTC. Nous contribuons ainsi à la stabilité des marchés financiers ainsi qu'à l'attractivité et à la force d'innovation de la place financière suisse.

**Dr. Urs Rügsegger**  
CEO SIX Group

## 1 milliard de francs pour les plans d'urgence

**Un effondrement du trafic des paiements peut faire tomber l'ensemble de l'économie dans le gouffre. C'est pourquoi les dispositions suisses en matière de too big to fail (TBTF) exigent des banques d'importance systémique que les conditions soient réunies afin que, en cas de menace d'une faillite, les fonctions centrales telles que le trafic des paiements puissent être poursuivies. Markus Ronner, responsable pour la mise en place de la réglementation too big to fail chez UBS expliquent les conséquences.**

**CLEARIT:** M. Ronner, des centaines d'abonnés de CLEARIT travaillent dans cinq des banques d'importance systémique suisses. Pouvez-vous rapidement leur expliquer ce que les termes utilisés dans la discussion TBTF tels que «total de bilan plus faible», «dotation en capital supplémentaire» «moins de risques», «plan global de liquidation» ou «seuil d'endettement» ont à voir avec le trafic des paiements?

**Markus Ronner:** En premier lieu, il s'agit de termes de référence. Ils résultent de la recherche de mesures permettant de renforcer les banques pour d'éventuelles futures situations et de les rendre plus résistantes à la crise. Un objectif important est alors que d'un côté les banques puissent surmonter elles-mêmes d'éventuelles crises et d'un autre côté qu'elles aient des capacités de liquidation si elles ne parviennent pas à surmonter une crise seules. Le but de la capacité de liquidation est de ne pas avoir besoin de l'argent des contribuables si une banque devient insolvable. Au niveau international, ce développement est accompagné par le Financial Stability Board qui établit des directives dans ce but.

**Pouvez-vous donner un exemple concret?**

Un plan global de liquidation, pour reprendre l'un de ces termes de référence, ne signifie rien d'autre que le fait que les banques doivent montrer de manière convaincante comment il serait possible de liquider une banque active au niveau global. Comment, par exemple, elle serait recapitalisée et ensuite restructurée en conséquence ou, au besoin, liquidée.

**Et quel en est l'effet sur le trafic des paiements?**

En plus des crédits et des dépôts, la loi suisse classe le trafic des paiements comme fonction d'importance systémique. Ainsi, dans le cadre des plans de liquidation, il doit être expliqué de manière convaincante comment le trafic des paiements continuerait à fonctionner également dans le cas d'une liquidation de certains secteurs d'activité de la banque, et comment des transactions de l'économie réelle comme par exemple le paiement des salaires, peuvent être garanties. Ainsi, les dommages collatéraux d'une liquidation de banque peuvent être limités au monde extérieur.

**En d'autres mots, le trafic des paiements est un moyen pour atteindre le but.**

Oui, car il ne sert à rien, par exemple de continuer à procéder aux dépôts et aux crédits dans les livres si on ne peut pas déclencher les paiements correspondants. Dans une économie, les flux de trésorerie doivent être garantis. C'est pourquoi le trafic des paiements est une fonction d'importance systémique.

**Le but de la réglementation TBTF est la limitation des risques dans le système financier, entre autres par moins de concentration du marché et par la diminution de la complexité. Comment pensez-vous atteindre cela? Quel rôle joue l'adaptation de la structure de votre groupe avec la création de nouvelles filiales?**

Pour cela, il faut essentiellement prendre en compte deux facteurs: d'un côté le législateur a défini quels critères constituaient l'importance systémique. Il s'agit, d'une part, de la taille et, d'autre part, de la part de marché en rapport avec les fonctions d'importance systémique (par exemple les dépôts, les crédits). Si une banque a atteint une certaine taille (bilan), il est possible qu'en cas de défaut elle représente un risque d'importance systémique parce que, par exemple, d'autres banques ne pourraient pas rapidement reprendre les obligations. Et cela dans une perspective globale. En bref: plus une banque est grande et plus son implantation sur le marché est importante, plus elle doit garder de capitaux propres. Ce qui est déterminant est donc la taille du bilan et la part de marché.

### Financial Stability Board (FSB)

**Le FSB est un groupe de travail international qui se penche sur les questions de la stabilité financière et, entre autres, détermine en grande partie quelle doit être l'épaisseur du matelas de fonds propres des grandes banques. Le Board réunit 24 Etats membres, dont la Suisse plus l'UE, ainsi que la BRI, le FMI, l'OCDE, la Banque mondiale et six organismes de normalisation. Le Département fédéral des finances et la Banque nationale ont chacun un siège. Cela permet à la Suisse d'approfondir la collaboration et la coordination dans la surveillance du système financier international et de contribuer à la réduction des risques systémiques. Cela donne l'opportunité à la Suisse de participer activement au dialogue international sur la reconnaissance précoce des développements importants pour la stabilité, en particulier dans les domaines de la réglementation et la surveillance des marchés financiers ainsi que des systèmes financiers internationaux.**

Source: BNS



## Biographie succincte

Markus Ronner est depuis trois ans responsable du département Group Regulatory Relations & Strategic Initiatives où il s'occupe principalement des nouveautés réglementaires et de leurs effets stratégiques sur UBS. Entre 2011 et 2012 il était Global Program Manager pour le programme too big to fail d'UBS. Auparavant, Markus

Ronner a exercé différentes fonctions au sein de la banque; Chief Operating Officer Wealth Management & Swiss Bank, Global Head of Product & Services et Chief Operating Officer, UBS Global Asset Management. Entre 2001 et 2007 il a dirigé le Group Internal Audit d'UBS.

### «L'UBS Switzerland est quasi la mise en place opérationnelle du plan d'urgence suisse.»

#### Et le deuxième facteur?

Pour le deuxième facteur, il s'agit de la capacité de liquidation qui suppose que la complexité des dépendances opérationnelles et financières soit réduite. La structure juridique est un moyen d'aide pour faciliter la liquidation. Pour cela, UBS a mis en place une holding non opérationnelle (UBS Group SA) comme société mère afin de permettre une liquidation coordonnée. Pour répondre aux exigences

suisse, UBS Switzerland SA a également été créée. Ainsi nous pouvons montrer comment nous poursuivons les fonctions d'importance systémique – telles que les dépôts, les crédits et le trafic des paiements – pendant que d'autres unités juridiques de la banque peuvent être restructurées de manière contrôlée ou liquidées lors d'une situation de crise. En d'autres mots, UBS Switzerland est quasi la mise en place opérationnelle du plan d'urgence suisse.

#### A quelles questions ces plans d'urgence doivent-ils répondre?

Les plans d'urgence montrent la stratégie de liquidation globale pour UBS Group SA; c'est-à-dire comment UBS, dans

son ensemble, serait recapitalisée et maintenue ou liquidée. Différents scénarios locaux s'y ajoutent, par exemple pour la Suisse, les USA ou le Royaume Uni, pour ne nommer que les juridictions les plus importantes, dans lesquels UBS est actif en tant que banque d'importance systémique.

#### Qu'est-ce que cela veut dire concrètement?

Avec UBS Switzerland SA, nous montrons en Suisse comment, en cas de crise, nous poursuivons les fonctions d'importance systémique pour la Suisse. Sur le modèle suisse, nous créerons d'ici mi-2016 UBS Americas Holding LLC. En relation avec cela, nous montrons dans les plans d'urgence à quoi une liquidation de nos activités américaines ressemblerait. De façon générale, pour les plans de liquidation, il s'agit toujours d'une combinaison entre un plan global et une composante locale. Ces plans comprennent aussi bien la stabilisation par la banque que la restructuration ou la liquidation d'une banque si celle-ci ne peut plus se stabiliser elle-même par ses propres moyens. Le Recovery Plan traite de la façon dont la banque peut se stabiliser elle-même pendant une crise et en particulier comment elle peut mettre en place des mesures de capital, de

liquidité et/ou des mesures de réduction du risque. Si la banque ne peut pas se stabiliser par ses propres moyens, les autorités de surveillance prennent des mesures de liquidation appropriées. Elles privilégieront alors plutôt la mise en place d'une stratégie de liquidation globale qui serait conduite par la FINMA et qui serait réalisée en étroite collaboration avec les autres autorités de surveillance. Ce plan global de liquidation se base sur une recapitalisation du groupe par la transformation de capital étranger et de capital propre ainsi que sur d'autres mesures possibles permettant la poursuite de l'ensemble de la banque. Si un tel plan global de liquidation s'avérait impossible pour quelque raison que ce soit, les autorités vendraient, en se basant sur des plans de liquidation locaux, certaines parties du groupe et/ou les liquideraient de manière contrôlée au cours d'une procédure d'assainissement.

#### Les banques d'importance systémique suisse doivent remplir des exigences particulières qui dépassent les normes internationales minimums. Quels effets cela a-t-il?

Que ce soit au niveau global ou au niveau local, les banques d'importance systémique doivent remplir des exigences plus élevées en ce qui concerne celles qui comprennent le capital et la capacité de liquidation. Les exigences en matière de fonds propres ont un Swiss Finish très marqué. Cela est lié à des coûts significatifs. De plus, les banques doivent s'assurer par le biais de modifications structurelles que leur capacité de liquidation est garantie. Au cours des 18 derniers mois, UBS a créé, par exemple, une nouvelle holding, UBS Group SA, une nouvelle filiale suisse, UBS Switzerland SA, et a également effectué d'importantes adaptations de structure à l'étranger. Les coûts pour ces modifications s'élèvent à environ un milliard de francs suisses jusqu'à la fin 2015. Ces adaptations structurelles engagent aussi un grand nombre de collaborateurs. Ainsi, par moments, plus de 2 000 collaborateurs étaient impliqués dans l'implantation d'UBS Switzerland SA.

#### Quelles conséquences a eu TBTF sur les processus de trafic des paiements opérationnels d'UBS?

En ce qui concerne le trafic des paiements, ils existent des directives du Financial Stability Board. Celles-ci exigent des banques globales qu'elles montrent dans quelle mesure les prestations critiques peuvent être maintenues également pendant une procédure de faillite. Les banques ont trois options. Elles peuvent par exemple conduire les banques concernées dans le groupe de manière très autonome et donc gérer de nombreuses prestations de manière décentralisée. Elles peuvent aussi transférer les prestations critiques centrales dans des sociétés «de prestations» et les externaliser auprès de tiers. Cependant, à ce moment-là, les réglementations concernant l'Outsourcing s'appliquent alors. Nous avons déjà fait savoir que nous allions



Markus Ronner, responsable pour le programme too big to fail d'UBS

externaliser nos prestations de soutien se trouvant dans les unités juridiques au sein d'UBS Business Solutions SA – certains domaines du trafic des paiements en feront sans doute également partie.

## «Sur le plan mondial, les dispositions suisses sont les plus sévères.»

Toute cette «adaptation» est en premier lieu due à la nouvelle réalité régulatrice. Voyez-vous d'éventuels avantages qui pourraient en résulter pour la banque ou pour la place financière dans son ensemble?

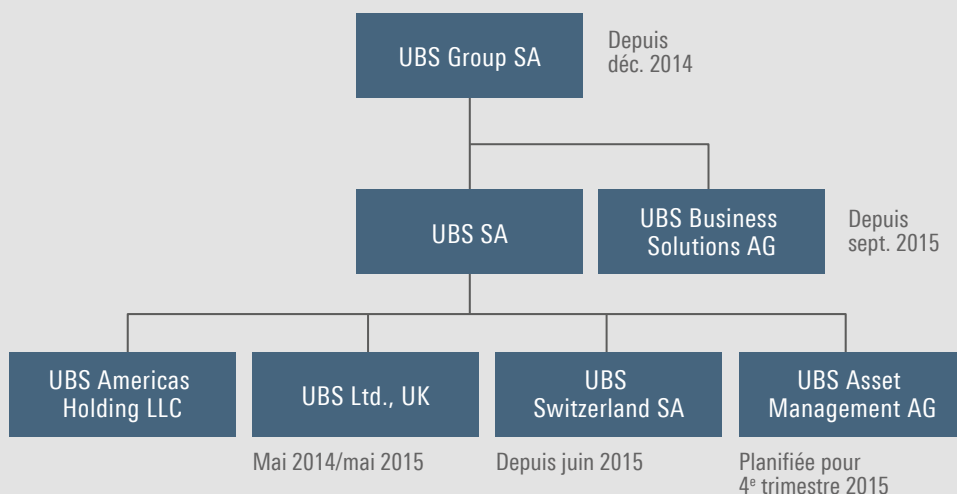
En plus des adaptations réglementaires, nous profitons aussi de cette occasion pour remettre en question et pour améliorer les processus et les structures existants. J'y vois à la fois une partie obligatoire et une partie «programme libre». La partie obligatoire contient la mise en place des dispositions réglementaires. Le programme libre quant à lui permet une optimisation de nos processus et de notre offre. De façon générale, UBS a fait de gros progrès au cours des trois dernières années et a acquis une bonne position internationale dans le cadre des adaptations réglementaires. Avec la mise en place des dispositions too big to fail en Suisse, la confiance dans la place financière suisse pourra

certainement encore être renforcée. Sur le plan mondial, les dispositions suisses sont les plus sévères. La sécurité du système financier est donc renforcée, ce qui a alors un effet positif sur toutes les banques suisses. Mais tout cela entraîne des coûts importants qui augmentent la pression sur les banques en termes de coûts mais qui se répercuteront aussi en partie au niveau des prix des produits et des prestations. En fait ce qui doit être pris en compte est l'équilibre du rapport entre les coûts et les avantages.

En Suisse, nous disposons de solutions de paiements très automatisées et de plus en plus efficaces qui sont proposées conjointement par les banques et par la gestionnaire d'infrastructure SIX. Dans la perspective de la thématique TBTF, dans quelle mesure cette infrastructure pourrait jouer un nouveau rôle?

Les infrastructures des marchés financiers vont devenir de plus en plus importantes. Pour être solides, les banques ont besoin d'infrastructures également solides. C'est la raison pour laquelle je m'attends à ce que SIX soit confrontée à des exigences qui soient à la hauteur. L'industrie doit vérifier de manière générale comment les modèles opérationnels doivent être aujourd'hui organisés et comment ils peuvent continuer à être développés au niveau international. C'est un nouveau défi qui est aussi marqué par les nouvelles attitudes et les nouveaux besoins des clients.

### Nouvelle structure juridique d'UBS





## Banques d'importance systémique

Au sens de la loi sur les banques, banque ou groupe bancaire remplissant, dans les opérations de crédit et de dépôt, des fonctions qui sont indispensables pour l'économie suisse et qui ne sont pas substituables à court terme. L'importance systémique d'une banque ou d'un groupe bancaire dépend en outre d'autres critères tels que la taille, le profil de risque ou l'interdépendance. En Suisse, les banques d'importance systémique doivent remplir des exigences particulières (too big to fail), qui dépassent les normes minimales de Bâle III (Swiss finish). La loi sur les banques confère à la Banque nationale suisse le mandat de désigner les établissements et les fonctions d'importance systémique, après consultation de la FINMA. Pour le moment, le Credit Suisse, UBS, la Banque Cantonale de Zurich, Raiffeisen et PostFinance sont considérés comme des établissements d'importance systémique.

Source: BNS

Dans votre magazine interne, vous avez récemment dit que ni la stratégie d'activités de la banque ni les clients ne seraient touchés. Vous avez également affirmé que des changements n'étaient pas non plus nécessaires au niveau du trafic des paiements commerciaux pour les banques en Suisse. Hormis au niveau juridique, la restructuration ne semble pas avoir d'effets significatifs en dehors d'UBS?

Oui, c'est exact. Nos clients restent comme avant des clients d'UBS, indépendamment de la structure juridique dans laquelle leurs comptes sont enregistrés: un client d'UBS SA est tout autant un client UBS qu'un client d'UBS Switzerland SA. Nous servons nos clients avec les mêmes produits et les mêmes prestations que ce que nous faisons avant les changements de structures juridiques. Cela a eu des effets uniquement sur les clients qui, en raison de la création d'UBS Switzerland SA, ont désormais accès aux produits et aux prestations à la fois d'UBS SA et d'UBS Switzerland SA. Il s'agit là principalement de clients institutionnels importants.

**«Dans le monde, chaque jour, environ 30 nouveaux règlements sont créés dans le domaine financier.»**

Les collaborateurs d'UBS font en fait le même travail qu'avant. La seule chose qui a changé est la forme juridique en toile de fond?

Oui, exactement, avec la nouvelle structure juridique, nous avons juste créé la base permettant de développer des plans d'urgence convaincants. Et bien sûr, il est très important que nos clients soient servis sans interruptions et sans que les changements se fassent ressentir.

Comment estimez-vous la dimension des futurs dispositifs de régulation?

On ne doit pas perdre de vue le fait que, dans le monde, chaque jour, environ 30 nouveaux règlements sont créés dans le domaine financier. Il est important que les régulateurs n'aillent pas trop loin dans leurs exigences et qu'on accorde une attention particulière aux coûts engendrés pour l'ensemble de l'économie.

Interview:

**Gabriel Juri et Christian Schwinghammer**  
SIX Interbank Clearing



## EBICS – de «Electronic Banking» à «European Banking»

**Depuis mi-mai 2015, la place financière suisse fait partie de la société EBICS. Peu de temps auparavant, avaient été publiées les recommandations suisses pour la mise en place de la norme EBICS. Sur la base d'un protocole internet sécurisé ayant plusieurs cryptages, EBICS permet le traitement flexible, efficace, compréhensible et sécurisé des activités bancaires par l'utilisation de signatures électroniques. Une actualisation de la norme doit avoir lieu très prochainement.**

A l'occasion du CeBit 2006, l'ancien Comité du crédit allemand (ZKA: Zentraler Kreditausschuss) présenta un accord étendu sur la transmission des données à distance sous le nom d'EBICS. Après qu'EBICS est devenu obligatoire pour les banques allemandes et que les banques françaises ont également migré vers cette norme, l'EBICS s.c.r.l. avec son siège à Bruxelles, a été fondée par les deux pays en 2010 dans le but de continuer à développer et à étendre le protocole de communication. En mai de cette année, la Suisse les a rejoints en tant que nouveau sociétaire. Aujourd'hui, cette norme est bien établie sur le marché et a le potentiel pour devenir la norme européenne du trafic des paiements pour la transmission des transactions financières au niveau de l'interface client entreprise-banque. Toute l'industrie européenne de la finance est invitée à utiliser EBICS et à participer à son développement à venir. Avec le groupe de travail international EBICS, SIX Interbank Clearing s'engage dans l'harmonisation de la norme.

### Nouvelle version avec de nouveaux types d'ordres

L'une des différences les plus flagrantes au niveau de l'utilisation actuelle d'EBICS se trouve au niveau des différentes signalisations de types d'ordres spécialisés dans les principaux marchés, l'Allemagne et la France. Cela entraîne des problèmes d'interopérabilité pour de nombreux utilisateurs et il en résulte une augmentation des coûts. Avec l'adhésion à la société EBICS de la Suisse et d'autres marchés qui s'intéressent aussi à l'utilisation d'EBICS, ce problème s'est encore accentué. La société EBICS a donc décidé de développer la norme dans cette direction et de l'organiser avec une nouvelle version de façon à ce qu'elle puisse être utilisée de manière plus universelle et plus homogène. Pour cela, les experts en provenance d'Allemagne, de France et de Suisse ont élaboré une proposition qui prévoit deux types d'ordres (à chaque fois un pour l'Upload et un pour le Download) qui remplissent ces exigences:

- A la place des codes fixes ou des chaînes de caractères structurées des types d'ordres spécialisés actuels, apparaît une nouvelle structure XML qui désigne le contenu, la préparation et la cible et l'origine du service d'un mandat.

- Le contenu du mandat EBICS est spécifié par l'indication du secteur d'activité et du type de message, ainsi, éventuellement, que par l'indication des pratiques de marché utilisées.
- Par le biais d'identifiants de préparation, les étapes de préparation du serveur EBICS telles que la vérification électronique de la signature, la signature électronique distribuée ou la préparation ou l'extraction d'un format conteneur (conteneurs ZIP ou XML) peuvent être exigées.
- Par le biais de l'indication d'un service et éventuellement d'autres options de service, l'acheminement du mandat est défini pour un service ou pour le service qui a appelé les messages préparés.

Le passage au nouveau type d'ordres doit avoir lieu par étapes. Dans un premier temps, les nouveaux marchés EBICS tels que la Suisse accepteront les nouveaux types d'ordres, dans le même temps, dans les marchés existants, les exigences concernant les nouveaux types d'ordres peuvent déjà être spécifiées avec les nouveaux types de mandat EBICS. Les marchés et les participants au marché sont cependant libres de décider de passer complètement aux nouveaux types d'ordres.

A moyen terme, les nouveaux types d'ordres doivent remplacer les anciens en totalité et ainsi entraîner une séparation nette entre les types d'ordres administratifs du protocole EBICS et les types d'ordres spécialisés.

A l'occasion de sa réunion de décembre, le conseil d'administration décidera du planning de l'introduction de la nouvelle version EBICS et ordonnera les mesures de communication correspondante.

### Albert Apolloner

SIX Interbank Clearing

## EBICS

**EBICS (Electronic Banking Internet Communication Standard) est un protocole de communication libre, basé sur internet et conçu avec la technologie de sécurité la plus moderne, servant à la transmission des transactions financières entre le client et la banque. Depuis deux ans, la place financière suisse participe activement au développement et à la promotion d'EBICS. Représentant les banques suisses et convaincu qu'EBICS a le potentiel pour devenir la norme européenne, SIX Interbank Clearing a décidé de participer financièrement à la société EBICS en mai 2015.**

## Quo vadis «migration du trafic des paiements en Suisse»? La situation au niveau des fournisseurs de logiciel

**A l'occasion de la rencontre des vendeurs de logiciel de SIX Interbank Clearing SA, les acteurs influents du trafic des paiements en Suisse ont discuté des perspectives de leur métier à court, moyen et long terme. Au centre de leurs discussions se trouvaient des questions concernant la migration et la normalisation. L'hôte de cette manifestation qui a eu lieu le 17 septembre était le Credit Suisse.**

La rencontre des fournisseurs de logiciel de SIX Interbank Clearing SA, qui a rencontré un franc succès et a eu lieu cette fois-ci dans les locaux du Credit Suisse, a été l'occasion de dresser un état des lieux de la mise en place technique de la migration du trafic des paiements au niveau de la place financière suisse. Plusieurs interventions ont souligné la nécessité de fournir un effort commun pour plus de normalisation du trafic des paiements suisse. Compte tenu des défis que cela représente pour toutes les parties participantes, le fait qu'il serait nécessaire d'avoir des missions clairement définies avec des contraintes de temps stables a fait l'objet d'un consensus général. A cet égard, cette rencontre avait le caractère d'un nouveau départ, c'est-à-dire une rénovation générale du trafic des paiements. Pour Credit Suisse SA, c'est Lars Möller qui a co-organisé la manifestation. En tant que Senior Product Manager, il est responsable du département «Payments Standards & Client Connectivity» et répond aux questions de CLEARIT.

**Comment considérez-vous l'état de la migration concernant l'harmonisation du trafic des paiements?**

Au niveau de la migration, deux domaines doivent être clairement distingués. D'un côté, nous avons la partie «marché» du changement. Le planning est clair et les premiers raccordements ont déjà eu lieu. Le Credit Suisse est par exemple connecté de manière productive à euroSIC<sup>4</sup>. De plus, tous les partenaires se rendent compte de la nécessité et des autres étapes concrètes. Du côté des clients, à l'inverse, le thème de la migration du trafic des paiements est, certes, à l'ordre du jour pour les fabricants de logiciel mais pas encore pour tous les clients finaux.

**Comment en arrivez-vous à cette conclusion?**

Ce jugement est basé sur un sondage auprès des clients que nous avons réalisé et sur les retours de nos partenaires logiciel lors de la dernière rencontre fournisseurs.

**Que pensez-vous de cette rencontre?**

Les retours des vendeurs de logiciel montrent que la rencontre a été appréciée et que le nouveau concept de sessions de Breakout a été bien perçu. Ce concept devrait donc être conservé. Les participants ont souligné l'importance

d'organiser régulièrement cette rencontre qui constitue une plate-forme pour un échange de vues institutionnalisés. Au cours de leurs exposés, les établissements financiers représentés ont montré ce qu'il en était des différentes phases de réalisation. En réaction à cela, les fournisseurs de logiciel ont exprimé différentes stratégies quant à leur mise en place de l'harmonisation: en partant de la focalisation sur un établissement financier jusqu'à l'attente, pour réduire les étapes d'implémentation ou pour pouvoir déterminer les souhaits des clients. La rencontre des fournisseurs de logiciel du 17 septembre 2015 a par ailleurs constitué une étape importante au niveau de la migration client.

**Comment cela?**

Dans la communication concernant l'harmonisation du trafic des paiements, le Credit Suisse distingue quatre phases:

**Awareness:** Le destinataire doit prendre conscience des modifications nécessaires à venir.

**Understanding:** Le destinataire doit comprendre l'objectif et l'impact du changement.

**Commitment:** Le destinataire doit comprendre la nécessité du changement et l'accepter.

**Enablement:** Le destinataire doit se mettre en situation de réussir à implémenter le changement.

Les retours venant de la rencontre montrent nettement que les deux premières phases sont terminées et que nous nous trouvons désormais dans les deux dernières phases. C'est la raison pour laquelle, c'est surtout l'Enablement qui devrait être au premier plan lors des prochaines rencontres.

**Comment l'Enablement pourrait concrètement être mis au premier plan?**

Actuellement, les spécifications des différents participants se distinguent nettement au niveau de la présentation. Ce qui aiderait ici serait de mettre, de manière centralisée, un modèle unique à la disposition des banques. De plus, la charge pour les partenaires logiciels pourrait être réduite de manière significative si les spécifications pouvaient être comparées les unes avec les autres de manière centralisée et si les extensions spécifiques aux banques étaient clairement signalées. Une unification des Additional Optional Services (AOS), telle qu'elle a eu lieu en août 2015 pour l'utilisation du Priority-Flag pour les paiements express, va également dans le sens des fournisseurs. De plus, il serait intéressant de mettre en place une différenciation entre la fonctionnalité de base (p. ex. payer une facture) et des prestations élargies (p. ex. paiement Treasury en renminbi avec des contraintes spéciales de la chaîne de traitement). Au Credit Suisse, nous distinguons les différentes catégories de logiciel tels que par exemple ERP ou Treasury. Il faut clairement dire que

chaque catégorie n'est pas obligée de maîtriser toutes les fonctionnalités élargies.

#### Pouvez-vous donner un exemple à ce propos?

Pour un ERP, le traitement de l'affichage du débit et du crédit est impératif, c'est la raison pour laquelle il devra, à l'avenir, maîtriser camt.054. A l'inverse, un système Treasury a besoin de relevés de compte en fin de journée, ce qui peut être affiché avec camt.053.

#### Certains fournisseurs de logiciel attendent tout simplement, afin de pouvoir proposer une palette de formats optimale à la fin de la migration – qu'est-ce qui s'oppose à cela?

Ce n'est pas à conseiller. Avec Enablement, les fournisseurs sont dans une position clé. Sans eux, la plupart des clients ne



Une image illustrant PaymentStandards.CH (photo Stephan Bögli, 2518 Nods)

sont tout simplement pas en mesure de participer à l'harmonisation. Si un fournisseur met les nouveaux formats trop tardivement à disposition, cela peut entraîner une accumulation de tests et autres activités d'implémentation au niveau de la place financière suisse, ce qui peut fortement solliciter les ressources des banques, des consultants IT, etc. Tous les participants ont donc reçu pour instruction de mettre les formats à la disposition des clients le plus tôt possible. L'expérience montre qu'il faut deux ans pour que la plus grande partie des utilisateurs de logiciel réussisse à introduire une nouvelle version et pour que les maladies infantiles soient éliminées.

#### Qu'est-ce qui pourrait encore être fait au niveau de la communication pour accélérer la migration auprès des clients?

La communication adressée aux fournisseurs devrait être soutenue par une communication centrale aux clients finaux.

#### Quelles priorités le Credit Suisse va-t-il fixer au niveau de la communication vis-à-vis des fournisseurs en 2016?

L'année prochaine aussi le Credit Suisse va continuer à mettre l'Enablement au premier plan. En plus d'une aide à la mise en place pour les clients finaux, il s'agit là surtout de possibilités concrètes de test pour les fournisseurs et de l'approbation de la communication vis-à-vis des clients finaux.

#### Relevez-vous au niveau de la migration des besoins de test particuliers?

Un thème particulièrement délicat est par exemple le fait qu'il n'y ait plus de signalisation pour les paiements des salaires que les banques devraient exécuter. Avec le contrôle de l'avis de débit, le fournisseur de logiciel doit faire en sorte qu'aucune information concernant les salaires n'atterrisse entre de mauvaises mains. Lors de nos contacts avec les fabricants, nous ne cessons de le leur rappeler. Seuls des tests permettent d'être certain que ces paiements ont été correctement traités.

Interview:

**Michael Wunderl**

Payments Products, Credit Suisse

## Nouvelle phase de communication, nouvelle marque, nouveau site internet

Depuis trois ans, les activités de communication de la place financière ont pour but de sensibiliser les établissements financiers et les fournisseurs de logiciel au programme «Migration du trafic des paiements en Suisse» et d'exiger leur engagement. Il est désormais temps de passer à l'étape suivante et d'annoncer la phase de réalisation. Pour cela, les organes suisses du trafic des paiements ont imaginé un certain nombre de choses. A l'avenir, la place financière se positionnera sous la nouvelle marque PaymentStandards.CH – «powered by» SIX et SwissBanking. En décembre, le nouveau site [www.PaymentStandards.ch](http://www.PaymentStandards.ch) remplacera [www.migration-tp.ch](http://www.migration-tp.ch). La focalisation sera élargie à tous les groupes cibles, c'est-à-dire que les messages concernant la normalisation et l'harmonisation du trafic des paiements ne s'adresseront plus seulement aux établissements financiers et aux fournisseurs de logiciel mais aussi aux entreprises, aux organisations interprofessionnelles, aux consultants, aux institutions telles que les corporations de droit public et à d'autres partenaires. Un certain nombre de recommandations concrètes adressées aux acteurs les aideront à rendre les dispositions plus transparentes et faciliteront ainsi leur mise en œuvre. Du matériel de communication spécifique destiné à l'accompagnement des différents groupes cibles sera créé.

**Payment Standards.CH**

Une initiative de la place financière suisse

## La valeur ajoutée des paiements en temps réel du point de vue des clients

**Les systèmes de paiements en temps réel ont le vent en poupe dans le monde entier, et différentes études internationales indiquent que les clients ont besoin de processus de paiements plus rapides. Comment un tel besoin se manifeste-t-il en Suisse? Que signifie une accélération pour les clients? Et comment les offres en question doivent-elles être conçues pour qu'elles génèrent une vraie valeur ajoutée? A la demande de SIX, le Swiss Payment Research Center (SPRC) a étudié ces questions.**

Le monde tourne toujours plus vite. Ce qui, hier, était encore moderne, est aujourd'hui obsolète et la grande dynamique de l'ère numérique entraîne des changements au niveau des modes de vie et des habitudes de consommation. Le facteur temps a alors une importance fondamentale. Non seulement nous disposons de moins en moins de temps mais notre style de vie mobile manifeste de plus en plus une attitude «On Demand» vis-à-vis des services qui s'orientent vers une disponibilité permanente (24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an).

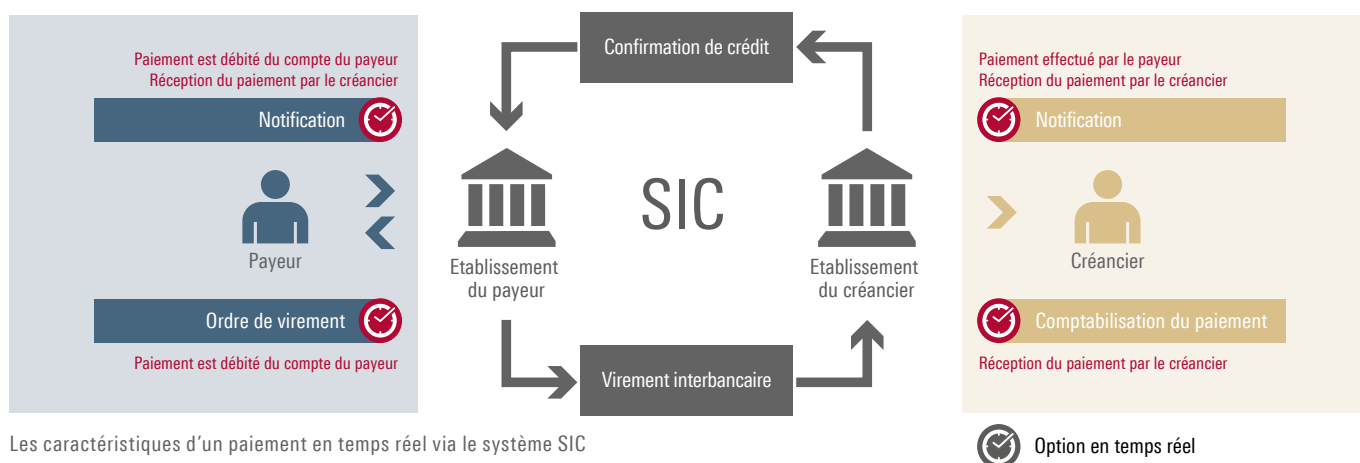
Dans l'industrie des paiements aussi, l'accélération des services est un thème central. Grâce à des technologies très performantes et à la forte numérisation du trafic des paiements, il y a de plus en plus d'options disponibles permettant d'accélérer les processus et de rendre les prestations accessibles aux clients indépendamment de l'heure qu'il est et de l'endroit où ils se trouvent. Dans ce contexte, plusieurs pays dans le monde ont déjà commencé à implémenter des systèmes de paiements en temps réel (RBTR) ou les ont déjà mis en service. Poussés par le développement de l'e-commerce et par l'introduction des paiements sans contact, en Suisse aussi les appels à une accélération des processus de paiement se font de plus en plus audibles et les jalons pour un système de paiement en temps réel sont posés.

### Statu quo: pas encore de procédure de bout en bout valable

Le traitement des paiements actuel n'est toujours pas en mesure de répondre aux exigences posées par une solution en temps réel. Ce qui caractérise la procédure actuelle est un retard temporel dans le traitement des paiements des faibles montants qui va de plusieurs heures à plusieurs jours (lorsque le traitement a lieu pendant un week-end). Comme c'est le cas avec de nombreux systèmes RBTR dans le monde, le règlement des virements interbancaires en francs via le système SIC a certes lieu en temps réel, cependant les virements sont souvent transférés au créancier en différé car, pour le moment, une procédure de bout en bout pour les paiements en temps réel valable pour toute la place financière n'existe pas encore. Ceci supposerait une norme pour toute la Suisse et des offres correspondantes qui puissent répondre aux besoins des clients en matière de paiements de ce type. C'est là que se pose le défi: en fait, pour le client, que veut dire «temps réel»: des secondes ou des minutes? Pour lui, quelle importance a une accélération du traitement des paiements? Et de quoi devrait avoir l'air l'aménagement des offres concernées pour qu'elles soient considérées comme facteur de plus-value? C'est cette question et bien d'autres que le SPRC de la Haute Ecole zurichoise en sciences appliquées, a étudiées dans le cadre d'une étude commandée par SIX.

### Une approche méthodologique combinée pour saisir les préférences réelles

Le design de l'étude est basé sur une approche combinée de méthodes d'études de marché qualitatives et quantitatives, avec la réalisation d'entretiens psychologiques approfondis en phase 1 et d'un sondage quantitatif en ligne représentatif de la Suisse alémanique en phase 2. L'objectif de la première phase était de comprendre les besoins fondamentaux en ce qui concerne les paiements en temps réel ainsi que la



Les caractéristiques d'un paiement en temps réel via le système SIC

## Swiss Payment Research Center (SPRC)

En tant que centre de compétence indépendant national, l'objectif du Swiss Payment Research Center est de faire des recherches sur les aspects spécifiques du trafic des paiements sans numéraires. En collaboration avec l'industrie financière, les associations et d'autres groupes d'intéressés les questions centrales du paiement sans numéraire sont définies et explorées et si cela est possible, les conclusions sont publiées.

recherche des motifs qui en sont à la base à l'aide d'une analyse d'utilisation. La deuxième phase, de son côté, servait à quantifier et à valider les résultats obtenus pendant la première phase. Dans ce contexte, la partie essentielle comprenait une approche expérimentale avec différents éléments typiquement ludiques et fondés sur des scénarios afin d'établir des préférences réelles. A l'aide d'exemples de situations, différentes formes d'aménagement de paiements en temps réel ont été présentées aux personnes interrogées pour qu'elles les choisissent et les jugent. Sur la base des réponses, des conclusions concernant l'importance de certains éléments ont pu être tirées, permettant de tirer des conclusions en ce qui concerne le futur aménagement des offres.

### Les paiements en temps réel en tant que développement de services existants

Les résultats de l'étude montrent que les consommateurs ont du mal à juger les paiements actuels en ce qui concerne les processus de paiements et la durée des transactions et que, dans l'ensemble, ils s'intéressent peu à ce qui se passe en arrière-plan. Confrontées à différentes situations, les personnes interrogées perçoivent un besoin pour des transactions plus rapides surtout au niveau des opérations simultanées, des virements très urgents et des paiements à l'étranger. L'importance est également élevée dans le contexte des affaires.

A la question directe, les personnes interrogées disent cependant aussi avoir besoin que les transactions de paiements soient plus rapides. Ainsi environ la moitié des personnes interrogées ressent le besoin d'avoir des paiements en temps réel dans le domaine privé. Plus des deux tiers considèrent comme assez probable le fait que de tels paiements feront, à l'avenir, partie des attentes du public.

Au niveau du cadre temporel, les consommateurs considèrent comme étant «en temps réel» une durée de quelques minutes ou secondes. De plus, il a pu être démontré qu'une accélération d'une prestation de paiement était considérée comme une plus-value aussi bien au niveau de la comptabilisation auprès du créancier qu'en ce qui concerne les notifications. Ici l'avantage le plus marqué se trouve au niveau de la solution d'information pure, quand l'affichage du solde a lieu le plus tôt possible, c'est-à-dire en quelques secondes. En conséquence,

du point de vue des clients il n'est pas obligatoire que l'argent soit disponible immédiatement après l'ordre de paiement, dans beaucoup de situations, la notification ou une garantie de paiement suffisent.

Bien que, dans certaines situations, on note clairement un besoin de transactions en temps réel, les gens sont en général assez peu disposés à payer pour une accélération. Les gens sont prêts à payer uniquement pour les transactions urgentes. Cela tient pour l'essentiel au fait qu'il y a une certaine attente vis-à-vis des paiements en temps réel.

Les personnes interrogées souhaiteraient des formes d'aménagement de ce type de paiements en priorité pour les achats en ligne (e-shops, bourses d'échange) via e-banking. Elles voient également un avantage supplémentaire que procurerait une accélération du processus de paiement dans le fait qu'il serait possible d'afficher les informations concernant l'état du compte (y compris des listes et graphiques de budget) sur son smartphone ainsi que pour le règlement en temps réel des montants importants (par exemple achat de voiture ou de bijou). Ce qui suscite le moins d'intérêt pour les personnes interrogées est l'option de paiement P2P, qui est actuellement très discutée, c'est-à-dire le virement d'argent en temps réel entre connaissances via le smartphone.

### Conclusion

Une conclusion importante de l'étude est que les paiements en temps réel sont non seulement souhaités mais ils sont également considérés par le public comme une étape logique de développement. Ce qui est donc particulièrement pertinent est de préparer des offres adaptées aux besoins et de communiquer de façon claire sur la valeur ajoutée effective que cela représente pour le client.

### Sandro Graf, Bettina Gehring, Corinne Scherrer

Swiss Payment Research Center, EPFZ, Haute Ecole zurichoise en sciences appliquées

## Que sont les paiements en temps réel?

Par realtime ou near-realtime, on entend à présent l'accélération des processus de paiements en termes de minutes ou de secondes pour les paiements des montants faibles. Au cours de chaque phase du processus de traitement, différents éléments se révèlent en faveur des solutions de paiements en temps réel:

- **Authentification:** garantie de paiement (le paiement est annoncé)
- **Comptabilisation auprès du créancier:** Le montant est crédité au créancier
- **Notification auprès du payeur et/ou du créancier**

## Numéro CB hier, IID demain

**Depuis l'introduction du système RBTR SIC en 1987, le numéro CB sert à l'identification des participants au système. A partir du mois d'avril de l'année prochaine, ce numéro d'identification s'appellera identification d'établissement (IID). Voici les tenants et les aboutissements.**

Dans le cadre du projet «Nouvelle architecture SIC», les Directives techniques ont été largement remaniées il y a un an et ont été publiées sous un nouveau nom: «Recueil de règles relatif au trafic des paiements suisse». A cette occasion, le numéro CB a été transformé en IID.

### Pas seulement pour les banques et pour le clearing

Le terme connu sous le nom de numéro de clearing bancaire (n° CB) est dépassé au moins depuis 2010 à partir du moment où les participants au système sans statut bancaire (par exemple les assurances) ont également été admis par la Banque nationale. De plus, ce numéro n'est pas utilisé uniquement pour le clearing de paiements mais également pour les informations extérieures aux diverses infrastructures de trafic des paiements, par exemple comme partie de l'IBAN qui peut être utilisé comme numéro de compte bancaire à de nombreuses fins.

### A propos de l'IBAN

L'IID est une vieille connaissance. Quand, au début de ce millénaire, l'IBAN a été lancé comme norme par les établissements financiers de l'UE, il a été défini de la manière suivante: l'IBAN est composé en général de quatre parties, d'un code pays, d'un chiffre de contrôle valable pour tous les participants au système, d'une IID ainsi que du numéro de compte proprement dit (BAN). Chaque pays peut définir lui-même la longueur de l'IID et du BAN, et c'est ensuite obligatoire pour tous les banques. Depuis l'automne 2000, les systèmes de paiement SIC et euroSIC gèrent l'IBAN suisse dans laquelle l'IID correspond au n° CB.

### Plus de normalisation

Le n° CB peut actuellement être composé de 3 à 5 chiffres, ce qui s'explique par des raisons historiques. Le nouvel IID, qui – contrairement au n° CB – n'est en principe pas mnémorique se compose de cinq chiffres. «Mnémorique» signifie que, par exemple, chaque établissement financier commençant par le numéro 7 peut être identifié comme banque cantonale. Cependant cela ne veut pas dire que chaque banque en tant que participant au système doit solliciter une IID uniquement parce que le n° CB a trois ou quatre chiffres. Dans un tel cas, le chiffre est aligné avec zéros préliminaires. Cela signifie que les identifications actuelles demeurent; une banque qui a par exemple actuellement le n° CB «799» ne recevra pas de nouvel IID. Elle est cependant tenue d'ajouter des zéros à gauche de son

identification à 3 chiffres – avec «00799» comme c'est déjà le cas avec l'IBAN. Dans la pratique, cela fera une différence surtout dans les répertoires publics (par exemple dans le fichier des banques).

La normalisation ne concerne pas seulement le nombre de chiffres que comporte le numéro, mais il concerne aussi son utilisation: si un participant est inscrit à plusieurs systèmes et prestations, c'est la même IID qui doit être utilisée partout.

### Pas de règle sans exception

Avec l'introduction du nouveau bulletin de versement avec code de données en 2018, il y a une IID spéciale avec laquelle la procédure BVR peut être reconnue. Pour cette IID BVR, on a réservé la tranche de numéro de 30000 à 31999. Les établissements indépendants juridiquement qui participent à la procédure IID BVR reçoivent pour chaque compte de règlement SIC et/ou euroSIC une IID BVR. Les groupes bancaires Raiffeisen et RBA constituent cependant une exception. Dans leur cas, chaque banque autonome peut solliciter sa propre IID BVR. En règle générale, les établissements n'ont pas le droit de demander un numéro d'identification précis.

Comme dans le cas de l'IID, il n'est pas possible de déduire d'une IID BVR l'appartenance à une banque (ou à un groupe bancaire). L'attribution de toutes les IID aura probablement lieu à partir de l'année prochaine et sera effectuée par SIX Interbank Clearing. Elles seront rendues publiques dans le fichier des banques.

### Erika Dingler

SIX Interbank Clearing

## Changements dans les manuels et dans les outils

Dans le «Manuel suisse RBTR», qui est valable depuis l'introduction de la plate-forme SIC<sup>4</sup> en avril 2015 pour le nouveau système euroSIC, le changement du numéro CB en IID est opéré. Pour le système SIC, le «Manuel de l'utilisateur SIC/euroSIC» reste en vigueur jusqu'à ce que cela soit porté sur la nouvelle plate-forme en avril 2016. Le fichier de banques, avec toutes ses applications («Consulter le numéro CB», le téléchargement et le répertoire électronique), sera modifié par la suite.

## Le token: un ancrage sécurisé dans les paiements mobile

Là où il y a de l'argent, le voleur n'est jamais loin. C'est le cas dans le monde réel avec la corporation classique des voleurs à la tire, mais cela est tout aussi présent dans le monde numérique. Ses cybercriminels sont encore plus dangereux que les voleurs à l'étalage habituels, parce que les perspectives de gains ainsi que les dommages sont beaucoup plus importants. C'est la raison pour laquelle, dans le trafic des paiements mobile, on mise sur les tokens, des suites de chiffres qui sont sans valeur pour le voleur potentiel.

En anglais, le mot «token» associé à un substantif signifie «symbolique», «apparent» ou également «pseudo». Une «contribution token» est ainsi un «montant apparent» ou un «montant sans valeur». C'est exactement la même chose dans le trafic des paiements électronique et mobile, qui rencontre de plus en plus d'adeptes. Comme chaque ordinateur (et surtout les ordinateurs privés) mais aussi chaque smartphone peut être la cible d'une cyberattaque, on remplace des données réelles existantes par ce qu'on appelle des tokens, c'est-à-dire des suites de chiffres qui, par exemple, remplacent un numéro de carte de crédit. Ainsi, la victime d'une cyberattaque réussie n'est, malgré tout, pas touchée.

### Comment cela fonctionne-t-il concrètement?

Pour protéger les clients, l'industrie des cartes a développé des normes de sécurité afin d'offrir aux criminels un nombre limité de possibilités d'attaques, ce sont les Payment Card Industry Data Security Standards (PCI DSS). Le client doit abandonner ses données sensibles (numéro de carte de crédit) une seule fois et reçoit ensuite un login. A partir de ce moment-là, si une cyberattaque a lieu, un voleur de données ne peut rien faire avec le matériel dérobé car, dès la vérification, le prestataire de paiement (Payment Service Provider ou PSP) remplace le numéro de carte de crédit par une suite de chiffres ou de caractères. Avec cette méthode, toutes les opérations commerciales, y compris les remboursements, les débits ultérieurs ou les paiements échelonnés, peuvent être réglées de manière sécurisée.

### Et pour le paiement mobile?

Les choses sont assez semblables pour le paiement mobile dans le trafic des paiements avec les smartphones. A l'origine, l'industrie voulait également mettre en place un stockage sécurisé, et cela dans un premier temps sur la carte SIM du fournisseur de réseau de téléphonie mobile. On pensait que seule cette puce était capable de stocker les données de carte de crédit de manière sécurisée. Entre-temps, les techniques modernes ont également fait leur entrée dans le domaine des paiements avec ce qu'on appelle la communication en champ proche (Near Field Communication ou NFC). Il s'agit d'une norme de transfert



de données de quelques centimètres ayant un débit de transmission de 424 kBit/s au maximum qui est utilisée pour le trafic des paiements via le téléphone portable. Depuis, certains smartphones tels que l'iPhone 6, 6S ou le Samsung S6/Edge disposent d'un stockage sécurisé intégré, qu'on appelle Embedded Secure Element (eSE). Malgré tout, l'industrie des cartes a là-aussi décidé d'adopter une approche prudente et de mettre en place des tokens. Ces tokens ressemblent à de vrais numéros de carte et peuvent donc être mis en place dans le monde entier à tous les points d'acceptation de carte sans contact. Le service le plus célèbre au monde est Apple Pay, un service qui a été lancé en octobre 2014. Les services Wallet tels que Samsung Pay ou Android Pay seront à l'avenir aussi incontournables qu'Apple Pay.

### Et en Suisse?

Tout comme le consommateur américain, le consommateur suisse exige de l'industrie responsable de ce domaine des prestations de paiement sûres sur internet, à la caisse et sur son smartphone. En Suisse, celles-ci sont assurées entre autres par SIX Payment Services. La conservation sécurisée des véritables données de carte de crédit et leur remplacement par des tokens est, pour les appareils mobiles, une prestation qui a) est nécessaire pour l'ensemble de la communauté et b) représente un grand potentiel pour les prestataires ayant le professionnalisme nécessaire.

**Sascha Breite**

SIX Payment Services

# Impressum

## **Editeur**

SIX Interbank Clearing SA  
Hardturmstrasse 201  
CH-8021 Zurich

## **Commandes/Feed-Back**

CLEARIT@six-group.com

## **Edition**

Edition 65 – Décembre 2015

Paraît régulièrement, aussi en ligne sur [www.CLEARIT.ch](http://www.CLEARIT.ch).

Tirage en allemand (1300 exemplaires) et en français (400 exemplaires) ainsi qu'en anglais (sous forme électronique sur [www.CLEARIT.ch](http://www.CLEARIT.ch))

## **Conseil**

Thomas Hadorn, PostFinance, Erich Schild, UBS Switzerland AG, Susanne Eis, SECB, Christian Schwinghammer, SIX Interbank Clearing SA, Andreas Galle, SIX Interbank Clearing SA, André Gsponer (responsable), ConUm AG, Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing SA, Daniela Meyer-Brauss, Credit Suisse SA, Jean-Jacques Maillard, BCV, Stefan Michel, BNS, Johann Wucherer, Liechtensteinischer Bankenverband

## **Equipe de rédaction**

André Gsponer, ConUm AG, Andreas Galle, Gabriel Juri (responsable) et Christian Schwinghammer, SIX Interbank Clearing SA

## **Traductions**

Français, anglais: Word + Image

## **Présentation**

Felber, Kristofori Group, agence de publicité

## **Impression**

sprüngli druck ag

## **Contact**

SIX Interbank Clearing SA  
T +41 58 399 4747

Vous trouverez d'autres informations sur les systèmes suisses de trafic des paiements sur le site Internet [www.six-interbank-clearing.com](http://www.six-interbank-clearing.com)